

A. P. A, club de tir B.P 600 62 44 152 Ancenis cedex.

Attention ce planning 2018 est un **prévisionnel**, il est **incomplet**. D'autres activités **pourront s'ajouter** comme du **tir Western, Tsv, tir plateaux, entraînements A.A, T.A.R, Comité Entreprise, etc...**

	JANVIER		FEVRIER		MARS		AVRIL		M A I
1	L	1	J	1	J	1	D	1	M FERIE
2	M	2	V	2	V	2	L	2	Me
3	Me	3	S T S V	3	S FORMATION	3	M TRAVAUX	3	J
4	J	4	D	4	D	4	Me	4	V
5	V	5	L	5	L	5	J	5	S FORMATION
6	S T S V	6	M TRAVAUX	6	M TRAVAUX	6	V	6	D A.A Rgx DOUE
7	D	7	Me	7	Me	7	S A.Anciennes Snt	7	L
8	L	8	J	8	J	8	D	8	M TRAVAUX
9	M TRAVAUX	9	V	9	V	9	L	9	Me
10	Me Tir Plateaux	10	S FORMATION	10	S	10	M TRAVAUX	10	J
11	J	11	D	11	D	11	Me	11	V
12	V	12	L	12	L	12	J	12	S
13	S FORMATION	13	M TRAVAUX	13	M TRAVAUX	13	V	13	D
14	D	14	Me	14	Me	14	S FORMATION	14	L
15	L	15	J	15	J	15	D	15	M TRAVAUX
16	M TRAVAUX	16	V	16	V	16	L	16	Me
17	Me	17	S découverte TSV	17	S	17	M TRAVAUX	17	J
18	J	18	D T S V	18	D	18	Me	18	V
19	V	19	L	19	L	19	J	19	S
20	S	20	M TRAVAUX	20	M TRAVAUX	20	V	20	D
21	D T S V	21	Me	21	Me	21	S	21	L
22	L	22	J	22	J APA RASSEMBLEMENT	22	D réservé Animation	22	M TRAVAUX
23	M TRAVAUX	23	V	23	V APA RASSEMBLEMENT	23	L	23	Me
24	Me	24	S	24	S APA RASSEMBLEMENT	24	M TRAVAUX	24	J
25	J	25	D	25	D APA ASSEMBLEMENT	25	Me	25	V réservé Animation
26	V	26	L	26	L	26	J	26	S réservé Animation
27	S Tir Plateaux	27	M TRAVAUX	27	M TRAVAUX	27	V	27	D
28	D VIDE RATELIER	28	Me	28	Me	28	S TAR Snt	28	L
29	L			29	J	29	D	29	M TRAVAUX
30	M TRAVAUX			30	V	30	L	30	Me
31	M			31	S			31	J

FERMETURE du stand **tous** les **MARDIS** pour travaux d'entretien/d'améliorations.
ou à défaut avec restriction de tir => **consulter vos mails & affichage, merci.**

FORMATIONS : 13 janvier, 10 février, 3 mars, 14 avril, 5 mai, 9 juin

Vide Râtelier : 28 janvier. P.T.A : dates en attente

Tir sur Plateaux : 10 & 28 janvier, Tir Sportif Vitesse : 6 & 21 janvier, 3 & 18 février

KARTING (stand FERMé aux tirs aux armes à feu) : 29 avril, 9 & 10 juin, 8 & 9 septembre

COMPETITIONS de la FFTir :

Armes Anciennes Départementaux : 08 avril à la SNT, Régionaux : 05 et 06 mai à Doué la Fontaine,

National A.A : 13 au 17 juin à Volmeranges. T.A.R départementaux : 29 avril SNT, Régionaux, le 02 juin à Angers et le 03 juin à Ancenis, National TAR : 11 au 14 juillet à Châteauroux.

300m : 03 juin à Ancenis. 25 et 50m Départementaux : 21, 22 avril à la Baule. Régional à 09 et 10 juin à Angers.

Mot du président

Bonjour à tous,

En ce début d'année 2018 je viens vous présenter tous mes vœux. Que ces derniers vous apportent Santé, Bonheur et Réussite pour vous et vos proches.

Avec près de 400 licenciés, 1er et 2ème club, cette saison va être chargée. Un grand merci à tous ceux qui organisent, encadrent ces journées de formation.

Nos bénévoles qui assurent, avec beaucoup de cœur à l'ouvrage, l'entretien du stand et de ses installations pour le confort et la sécurité de tous, ont un joli planning devant eux ; car les travaux ne manquent pas. Je me fais leur porte-parole en vous remerciant de votre comportement qui, participant à la bonne tenue du stand et de ses installations, nous permet d'être envié par d'autres Clubs.

Je ne voudrais pas être rabat joie en cette période festive mais j'attire votre attention sur le renouvellement des licences.

A ce jour il reste un nombre important de licences qui n'ont pas été retirées par nos sociétaires. La nécessité de sécuriser les accès à notre site, m'oblige à ce que les badges de ces sociétaires soient désactivés à la fin du mois de janvier.

Pour rappel les détenteurs d'armes de catégorie B et C doivent être en possession de la licence 2017-2018 signée par leur médecin, par eux même, et par le président du club, au plus tard le 30 septembre !

Je me tiens à votre entière disposition et vous pouvez me joindre personnellement par mail ou par téléphone aux adresses suivantes.

president.arquebusiers.ancenis@gmail.com

06 03 87 19 90

Je souhaite pour 2018 que l'esprit associatif des ARQUEBUSIERS, qui m'a tant plu, demeure et perdure. Nous ne formons qu'un seul Club sous notre bannière commune.



Amitiés à tous

Arquebusiers du Pays d'Ancenis
Le Président
Alain MARS

Actualité du club

**Rappel, attention, tous les pas de tir et approches du stand
sont sous surveillance vidéo, Souriez : vous êtes filmés et enregistrés....**

**N'oubliez pas de bien refermer les portes d'accès au stand derrière vous...
Vérifiez aussi, avant de verrouiller les portes, si personne ne reste seul à tirer sur les pas de tir...
idem pour les fenêtres et lumières. Merci.**



Sujet récurrent même en 2018... **mise à jour des Carnets de Tir, comment faire ? ...**

Sujet récurrent, car aussi bizarre soit-il, c'est la question qui est la plus souvent posée au club ...

- 1) Donc, **oui**, il **faut vraiment TIRER avec son arme** ... et non pas « pointer au stand » pour avoir un coup de « tampon »...ou venir seulement « pour faire **un coucou à la caméra du pas de tir 25m** » ou encore **confier son carnet de tir** à un ami ... car certains pensent vraiment que c'est la procédure !... Eh bien non !...
- 2) **Merci donc**, de prendre **rendez-vous** au moins **05 jours** *à l'avance* pour la validation.
- 3) On peut valider aussi, lors de tous les matchs **amicaux ou officiels** de la FFtir et **UNIQUEMENT** avec des armes de **catégorie « B »** ! Le carnet de tir sert de justificatif à leurs détentions. (*rappel*)
- 4) A défaut, c'est possible, aussi, de le faire, lors des **jours de FORMATION, mais uniquement** entre **11H45 et 13H30 ou après 16H35 !** Car la **priorité** est donnée à la **FORMATION** et il y a, aussi, encore, des possibilités le **dimanche matin à partir de 11H35..** A Courbet et d'autres bénévoles sont là régulièrement.
- 5) Attention, le **ministère de l'Intérieur** a fait un rappel en ce sens sur le sérieux **et la rigueur des contrôles de tir à observer.**

Le trombinoscope avec le n° de téléphone des contrôleurs habilités est affiché au club.

Planning général

Tir fusil lunette : tous les lundis et jeudis après midi, en général,

Tir 300m : **dimanche matin** et en général, aussi le **jeudi matin**, sinon sur rendez vous.

Permanence du stand le **samedi après-midi**(parfois) et **dimanche matin** par Yannick, Jean Luc, André

Créneaux de tir dédiés pour entraînements ISSF 50m et armes anciennes

le **samedi matin** et **dimanche après midi**

et voir aussi affichage et mail pour les derniers événements.

A noter pour cette nouvelle saison, Programme prévisionnel (très incomplet...)

 **A vos A G E N D A S :**

Formations : 13 Janvier, 10 février, 3 mars, 14 avril, 5 mai, 9 juin.



Les formations reprennent ce 13 janvier.

Seize nouveaux sociétaires dont la moitié figuraient en **liste d'attente** depuis septembre, vont rejoindre le club au mois de janvier.

Cette intégration a été rendue possible, par le fait que les derniers « contingents » en formation ont été, un peu, plus assidus/rapide que les précédents... **le club les remercie** de cette motivation et intérêt pour le club.

Les moniteurs constatent que les sociétaires qui ont des difficultés à suivre la formation, ne viennent que rarement, pour certains, entre les séances de formation pour s'entraîner, ce qui au final les pénalise. (*à méditer...*)

L'apprentissage du tir n'est pas à prendre à la légère, on ne devient pas tireur, même de loisir, en ne venant au club qu'une fois par mois...

Tir Sportif Vitesse.

Entraînements : 6 & 21 janvier, 3 & 18 février.

et Tir découverte Tir Sportif Vitesse : le 17 février.

Pour répondre aux demandes de nombreux sociétaires, il est tout à fait possible, d'assister **en spectateur** aux séances TSV pour **voir à quoi ça ressemble**. Prévoyez juste votre casque antibruit et des lunettes de protection.

D'une manière plus générale, pour y participer activement, il faut détenir une arme de poing et à terme un holster et des portes chargeurs adaptés. Jean Jacques Rouland, moniteur et arbitre de la discipline, vous donnera des conseils sur l'équipement nécessaire et vous communiquera les adresses qui vont bien.

Il faut venir avec au moins cinquante cartouches, et en cette saison, un vêtement de **pluie** car les séances se déroulent principalement sur l'aire multimodale derrière le 300mètres, et il n'y a pas d'abris sur ce pas de tir en cas d'averse...

Une séance de **découverte** du **T.S.V**, **ouverte à tous** sera organisée

le **samedi 17 février à 13H45**, dans le **pas de tir 25mètres**.

N'hésitez pas à y venir. Là aussi, prévoir casque antibruit et lunette de protection basique.

Exceptionnellement, vous pourrez louer les armes du club en 9m/m avec les munitions, pour cette occasion

Vide Râtelier le Dimanche 28 janvier, matin

Des Euros dorment dans vos coffres ou sur vos râteliers ? ...

Comme tous les ans, *Le grand Vide Râtelier* du club aura lieu le dimanche **28 janvier** de **9H00 à 12H00**.

Apportez tout ce qui traîne dans vos coffres... ou râteliers.... Armes, munitions, matériel de rechargement, optique, etc.... Tout ce qui peut être utile à de nouveaux tireurs ou non.

Ça représente pas mal d'Euros à dormir !... Surtout si ce sont des armes ou du matériel que vous utilisez peu ou plus

Un repas aura lieu sur place. Pensez à le réserver de suite, **Prix exceptionnel de 10€uros** sur réservation ! Réservation obligatoire aussi, pour être sûr d'avoir une table d'exposition ! **Entrée 2€uros**. (*sauf exposants*)

Bordereau de Réservation du repas du vide râtelier du 28 janvier

Nom : **Prénom** : **Une table 6€uros. 1/2 table 3€.**

Nom : **Prénom** : Pour x **repas : 10€**

Ci-joint mon chèque bancaire de€uros en paiement pour personne(s).

Réservation à retourner à : A P A, club de tir, B.P 600 62, 44 152 Ancenis cedex.

Tir sur Plateaux : 10 & 28 janvier

Les 1ères séances de 2018 auront lieu aux dates ci-dessus.

Le pas de tir plateaux est quasi achevé, il a fait l'objet de travaux multiples et répétés depuis de nombreuses années.

Mise en sécurité des pièges à balles du 100mètres haut, abri pour les tireurs et spectateurs, niches de protection, pour abriter les machines pour lancer les plateaux, drainage du site, mise sous terre des câbles d'alimentation et de commande des machines de lancement des plateaux, relèvement des merlonnages coté karting, etc...

Certains tireurs ont même fait des dons pour acheter des machines lance plateaux.

Le club dispose d'une installation complète pouvant accueillir quatre tireurs en même temps.

Le club peut prêter un fusil de tir plateaux pour initier les nouveaux à la discipline.

Rappel : **seules les cartouches vendues par le club** sont utilisables dans vos armes.

Pour plus d'informations vous rapprocher du référent de cette discipline JC Robert ou J Cottreau.

Par sécurité, lors des tirs plateaux les pas de tir 300, 200, 100 et 50mètres sont fermés.



Le Calendrier fédéral des compétitions de tous niveaux est paru, il est consultable sur le site de la Ligue de tir et au club.

A noter que la finale de **T.A.R** se déroulera sur le **nouveau stand national de la FFtir à Châteauroux Déols**.

Comme pour toutes **les compétitions officielles de la FFtir**, le club gère et prend en charge directement les sociétaires voulant participer aux compétitions de tir.

Veuillez-vous rapprocher du secrétariat **par mail** pour vous inscrire, à réception de l'annonce du concours. Si vous n'avez pas **d'armes anciennes ou de T.A.R**, vous pourrez louer celles du club.

Grand concours amical de tir de loisir à l'arme ancienne du 22 au 25 mars *ou XV^{ème} Rassemblement de la Duchesse Anne*

Comme depuis de nombreuses années, le club reconduit ce concours **unique dans le grand ouest**.

Vous êtes toutes et tous conviés à participer à ce concours **pour tirer ou à défaut, pour aider** à l'organisation.

Le club a besoin de vous, pour aider à accrocher/décrocher les cibles, aider à compter les points, aider en cuisine ou au service, au bar, etc... **merci de faire connaître au club** votre disponibilité par mail.

Rien n'empêche **d'aider et de tirer aussi !...**

Il vous sera proposé, de tirer avec une arme ancienne de votre choix, à la distance que vous voulez. Vous aurez 30 minutes pour tirer 13 balles et on comptabilisera que les 10 meilleures balles ! C'est la règle du tir à l'arme ancienne. On ne peut pas faire plus simple ! ...

Si vous n'avez pas d'armes à poudre noire, vous pourrez emprunter celle d'un ami... ou une des armes du club. De nombreux tireurs viennent de **la France entière** pour tirer avec des armes d'époque ou des répliques de ces armes.

Certains dorment au club sur place ou campent sur place, sans compter toutes celles et ceux qui réservent un hôtel à cette occasion.

Tout cela donne un cachet particulier à ce concours amical où **les débutants** sont les bienvenus et attendus.

Au menu, il y aura du tir à l'arquebuse à 50mètres, du tir au fusil à silex à 50, 100 et 200mètres !

Du tir sur plateaux le jeudi après midi au fusil à silex ou à percussion.

Du tir au revolver et pistolet à 25 et même à 50mètres, du tir encore au fusil à 200 et 300 mètres.

Sans oublier le tir au canon !

Tous les pas de tir sont occupés lors de ce concours !

Venez voir les performances que l'on peut obtenir aux armes anciennes. **La précision est équivalente aux armes modernes**, seule, la cadence de tir est différente.

Il y aura aussi un **vide râtelier le samedi**, pour acheter ou vendre des armes et du matériel de tir qui ne vous convient plus, si vous êtes en mode vendeur. Des armuriers et exposants divers sont attendus.

Venez essayer pour vous forger une opinion et tous vous avez essayé l'arme ancienne en formation, là vous avez une occasion unique de concourir amicalement dans une ambiance conviviale, et les amateurs de photos spectaculaires ne seront pas en reste !

Les enfants et les proches sont admis en spectateur.

Une nouvelle carabine autorisée pour la discipline T.A.R

La carabine *Cz 455 modèle Camper* de calibre **22lr** est admise dans l'épreuve des carabines 22lr à 50mètres.

Contexte, la FFtir recherchait depuis plusieurs années une carabine à visée équipée d'un dioptré, afin de permettre aux tireurs débutants et/ou à ceux qui ont un budget modeste, de se lancer dans la discipline TAR, avec quelques chances d'approcher d'un podium.

Certains importateurs ou grossistes avaient été approchés par la FFtir, mais sans succès jusqu'à présent.

En effet, hormis, si on achète une carabine *JW25 Norinco*, réplique du Mauser 98k en 22lr, il faut un certain budget pour s'équiper avec une chance de faire un podium.



Les carabines les plus recherchées comme les Mas 45, Lee Enfield n°8 et Remington 515, etc... atteignent un certain budget et se raréfient, d'où cette décision de la FFtir.

Certains tireurs indiquent qu'il y avait déjà la *JW25 Norinco*. Notons que si sa canonnerie est bonne, par contre, sa visée courte, ouverte et basse, ne lui a jamais permis de faire de podium ou d'en approcher...

La *CZ455 Camper 22lr* elle, est équipée d'un dioptré, la détente est correcte, elle est livrée avec un chargeur monocoup, mais on peut l'équiper d'un chargeur de 5 coups.

Il semblerait que les chargeurs de *Toz* rentrent dans son puit de chargeur. **Info à vérifier** cependant.

Remarquons que l'on peut même en retirer le dioptré et l'équiper d'une lunette pour le tir de loisir... sans compter qu'une fois de plus, sur la qualité de fabrication des armes tchèque, qui n'est plus à faire !...

Les puristes du TAR réclament au moins, la création d'une catégorie *réplique* pour classer cette arme plus moderne à part. Pourquoi pas, cette solution pourrait satisfaire un grand nombre de tireur, et une distinction se fait déjà entre armes de poing « historique » et « modernes ».

De même, il faudrait que la carabine « semi réglementaire *S&Larsen* soit admise, elle aussi, à concourir.

Les permanences du stand... et nouvelles ouvertures pour le 300mètres.

Le jeudi matin et certains jours, certains samedis après-midi **Yannick Lallemand** assure une ouverture du stand 300m, sur rendez-vous téléphonique ferme, car il se déplace de Nantes. *Tel : 06 15 41 79*

Ne pas hésiter à le contacter, directement.

Le dimanche matin, **André Courbet & Jean Luc Guedon** assurent des permanences y compris d'ouverture du 300m. A Courbet peut aussi, désormais, valider votre carnet de tir et vous délivrer des fournitures.

Cependant, ce système manquant un peu de souplesse pour le 300m et pour ménager nos bénévoles, le président a proposé de tester un nouvel usage de notre 300m sur plusieurs semaines, en mode d'accès « *semi-libre* ».

Comment cela va-t-il bien pouvoir fonctionner ?

Exemple : un membre du Comité directeur habilité, ouvrira le stand un mercredi matin et le refermera, par exemple, le dimanche midi, suivant.

Le membre du Comité directeur habilité, fermera, bien sûr, tous les accès habituels pour éviter des accidents, les portes seront verrouillées à clef, comme d'habitude, etc...

Le tireur validé pour tirer à 300m, se présente sur le créneau annoncé(*par mail*), pour tirer à 300m.

Il n'aura qu'ouvrir les portes du pas de tir 300m avec son badge, il s'inscrira sur le cahier de fréquentation du pas de tir 300m, puis il ouvrira les sabords de tir.

Ensuite, il fera son tir. Il devra aller aux cibles, comme d'habitude, par l'extérieur. Il n'aura pas de mission de sécurité, supplémentaire.

Par contre, à la fin du tir, le club compte sur le civisme de chacun pour bien refermer toutes les portes du pas de tir 300m, les sabords de tir, et la porte grillagée d'accès au pas de tir du 300m.

Des contrôles/visites aléatoires auront lieu pour aider/observer le comportement des tireurs et recueillir les avis.

Les caméras sont là aussi pour aider au contrôle...s'il y a des dérives le club mettra fin à cette expérience, à regret.

Votre « Paquetage » d'Arquebusier ...



Il est proposé toute **une ligne de vêtements** pour l'été comme pour **l'hiver aux couleurs** du club.

Le club peut vous fournir caquette, bodywarmer hiver **très utile en ce moment...**, veste polaire, et pour l'été polo, bodywarmer(été).

La couleur du club est le bleu foncé car peu salissant, mais ces vêtements peuvent vous être proposé **dans la couleur de votre choix**. Vous pouvez aussi y **faire broder votre nom** ou autre selon votre inspiration.



Le délai de disponibilité est de 15 jours en moyenne. Le club vend ses articles à prix quasi coutant. **Profitez-en !**

Contactez ; Stéphanie Binay pour toutes vos commandes/renseignements.

Ce qu'il s'est passé au club.

L'Assemblée Générale s'est tenue le 19 novembre.

L'A.G a été précédé une d'A.G Extraordinaire ayant pour but une actualisation des statuts.

A cette occasion, Alain Mars, trésorier du club, a présenté et commenté les nouveaux statuts.

Le projet avait été communiqué à l'ensemble des sociétaires par mails en amont de la convocation de l'A.G.E.

Lors de la tenue de L'A.G. E, il y a eu de nombreux échanges avec l'assemblée, tant sur la forme que sur le fond de ces nouveaux statuts.

Au final, le projet a été soumis au vote et adopté par l'A.G Extraordinaire.

Puis, dans la foulée, s'est tenue l'A.G ordinaire habituelle. Avec présentation du rapport moral du président et le rapport du trésorier. Ce dernier a eu le quitus de l'Assemblée.

Ensuite, présentation de l'état des membres du Codir. Les partants et les candidats.

Il a été mis en place un bureau de vote à bulletin secret pour élire les candidats.

Les résultats ont été les suivants :

Président : **Alain Mars**(113 voix), Trésorier : Thierry Fonteneau(93 voix),

Secrétaire : P Régnier, Président adjoint **Jean** Cottineau, secrétaire adjointe S Binay

Membres :

A Maraud, A Troussard, A Courbet, E Fillaudeau, P Compas, JC Robert, P Even, JJ Rouland
Ch Boudine, Y Codault, G Couchourel, Y Lallemand, JL Guedon, J Cottereau, S Tessier,

Présidents d'Honneur : **Yves** Cottineau et René Valentin.

Soucis de diffusion de mails

Depuis la mi novembre le club connaît un souci de diffusion des mails d'information du club.

Le club communique régulièrement sur l'actualité du club, via des mails. Il faut savoir que cela représente un envoi de près de 400 mails/hebdomadaire.

Depuis quatre ans le club n'avait pas connu de soucis majeurs. Il est recherché des solutions pour pouvoir continuer à vous informer régulièrement.

En attendant, consultez le **site du club** et l'**affichage mural** du club.

P.T.A le 04 novembre et 02 décembre lors du tir de Noël avec les enfants du club.

Avec les **bénévoles du P.T.A** ou *Parcours de Tir Air Soft* ; Tintin, **Pascal Even**, Riwann Even, Mathieu, Tiphaine, il est tenté d'organiser une **permanence et des matchs d'initiation** avec des répliques air soft *d'armes de poing et de fusils*.

Ces séances se dérouleraient à l'**occasion de chacune** des **journées de formation** et sur certains samedis.

Consultez vos mails et l'affiche du club.

Avec le responsable travaux, une réflexion sera menée sur la réalisation de cloisons en filet pour équiper le parcours et sur la création d'un lieu de stockage de la ciblerie et du matériel afférant.

Le P T A serait-t-il incompatible avec le tir sportif ?...

L'historique du PTA a été plusieurs fois évoqué dans les n° précédent de Buse info, donc nous n'y reviendrons pas une fois encore, même si certains sociétaires ont probablement *zappé* les articles s'y référant.



Donc, pour rappel, le PTA ou **Parcours de Tir Air soft n'a rien à voir** avec la pratique de l'air soft « **habituelle de base** », où des participants *se tirent les uns sur les autres* lors de « *minis combats* ».

En effet, ce type d'activité là, n'a vraiment **rien à voir avec le tir sportif** que prône la FFtir.

Le P.T.A lui est plus proche du *tir sportif de vitesse*. Tout d'abord les tireurs doivent respecter les règles de sécurité propres à tous club de tir sportif, respecter les règles propres au PTA, et enfin, ils doivent effectuer un parcours de tir, sous la **directive d'un moniteur**.

Ce parcours se fait en mouvement, pour tirer sur des cibles placées à diverses distances et doit se faire dans un temps minima.

Pour les nouveaux, nous rappellerons que la **FFtir s'est rapprochée des différentes associations/fédérations de tir air soft**, dès le **début des années 2000** ! Ceci afin de favoriser le recrutement de nouveaux tireurs.

Le fait le plus marquant à l'époque avait été la réalisation d'une réplique de pistolet air soft baptisé « *perroquet* », car il avait repris nos trois couleurs national...

Un petit stand de tir modulable et transportable avait même été réalisé pour permettre de faire découvrir le tir sportif, via l'air soft, lors de foires commerciales, de réunion associative, *etc...*

Cette démarche a connu un succès plus ou moins grand **selon l'implication des ligues** de tir.

Un pistolet air soft signé *Eric Graufel* multiple **champion du monde** de TSV avait même été réalisé.

Tout cela pour démontrer que **l'air soft et la FFtir** sont loin d'être étrangers l'un à l'autre, comme peuvent le penser certains esprits chagrins.

Ce sont deux approches complémentaires du tir sportif et de loisir.

Et pour être complet..., c'est à la même période qu'ont été lancés les « armes de tir laser » sur cibles réactives.

Tir de Noël des enfants du club du 9 décembre



Le tir de Noël, une façon originale de préparer la relève des passionnés de la détente.

Comme tous les ans, le **tir de Noël des enfants du club** s'est déroulé le **samedi 9 Décembre** de 9H30 à 16h30.

Le but : **faire découvrir le tir en toute sécurité**, pour petits et plus grands.

Les enfants ou petits enfants concernés étaient ceux des sociétaires, et ceux des amis de sociétaires qui ont été les bienvenus.

Près d'une trentaine d'enfants petits et grands se sont succédé sur les différents pas de tir ; 10m, 50m et PTA

Pour les plus petits, tirs à l'air comprimé au

10mètres, pour les plus grands tirs à **50m** à la carabine **22lr**.

Un petit concours facultatif a été organisé en fin d'après midi, avec proclamation des résultats et remise de lots.

Tous sont repartis avec un lot et le buffet a été pris d'assaut.

Les résultats sont consultables sur le site et ont été diffusés par mails.

Un grand merci à tous les bénévoles qui ont aidé au succès de cette journée.

Nouveau : un **Parcours de Tir Air soft(PTA)** a été proposé à tous. Ce type de tir a enchanté les petits comme les plus grands. Les filles s'en sortent même mieux que les garçons.

Merci à Pascal et Tintin, Jean, Ludovic et tous les bénévoles pour cette organisation.

Journées de Travaux/d'Entretien

Tous les **mardis**, il y a eu des travaux au stand et il y en aura encore pas mal... pour la saison à venir...

Au programme ; maçonnerie, soudure, nettoyage, ferronnerie, peinture, menuiserie, débroussaillage, terrassement, ménage, etc...

Parmi les derniers travaux citons la réduction de la largeur du réceptacle du 100m bas, pour permettre aux tireurs plateaux d'avoir un champ de tir plus large, l'étude de la réfection du toit du pas de tir principale du 50mètres qui « s'effrite », le réaménagement du bureau, des travaux de terrassement divers, etc...



Réduction de la largeur du réceptacle 100m bas.

Il reste l'optimisation du réceptacle des cibles du 50mètres à résoudre.

En effet, plusieurs d'entre vous ont fait remarquer, que malgré l'éclairage artificiel mis en place depuis que la casquette surplombant les cibles à été agrandi, il est **difficile de tirer** avec une visée à dioptre sur les cibles. L'éclairage est à améliorer.

Et une fois de plus, merci de soulager l'équipe travaux en ne laissant pas de débris derrière vous, en ramassant vos étuis, en retirant vos agrafes, etc... tous ces petits gestes permettent à l'équipe de travaux de se consacrer à des travaux plus sérieux. Merci de votre aide.

Procédure à suivre pour les demandes de Détentions d'Armes :

Informations générales

- Le **non-paiement** de votre licence annuelle ! l'absence de pratique Régulière du tir, le manque de **mise à jour** de votre Carnet de Tir. un comportement *inapproprié* empêchera toute remise d'avis favorable.

Rappel : Vous devez effectuer ;

3 tirs contrôlés de **40 cartouches** par an, espacés d'au moins 2 mois, entre le **1^{er} janvier** et le **31 décembre** (l'année civile) => **Aura pour conséquence le retrait** de(s) l'autorisation(s) par le **Préfet** du département, qui devra être alerté par le Président du club pour de tels manquements ! (On sait, ce n'est pas joyeux !...)

C'est ce que prévoit le Code Pénal

ATTENTION à la mise à jour de votre Carnet de Tir !!!

En aout ! Les « bureaux » sont en général fermés !....

Et soyez hautement responsable !

Il est impossible de «rattraper» un tir manquant sur votre Carnet de Tir !!!

Tous les tirs de contrôle sont reportés sur un livre/recueil centralisé par ordre chronologique.

On ne peut donc, pas physiquement, y insérer un tir manquant sur votre Carnet de Tir !

Attention ; si vous n'utilisez pas cette détention (vous ne souhaiteriez plus acheter d'arme),

Vous devez alors, **prévenir** le club, sinon vous serez **considéré comme ayant** une détention d'arme classée !

I) 1) Joindre une enveloppe timbrée, avec votre **Nom et Adresse au club**.

2) photocopie **RECTO VERSO** de votre **licence F.F.T** avec **tampon du médecin apparent**.

3) photocopie **RECTO VERSO** du **CARNET de TIR** et vous joindrez **deux timbres**

4) En cas de **Renouvellement**, joindre également, **une photocopie** de votre (vos) **Précédente(s) Détention(s)**. **La demande est à faire au MOINS 3 mois ½ AVANT échéance précédente détention !**

Vous recevrez alors, si toutes les conditions ci-dessus sont remplies, l'imprimé vert «d'avis préalable».

II) Lorsque vous recevrez votre **Avis Préalable**, ;

Vous devrez vous rendre auprès de votre Préfecture* ou sous-préfecture, (on ne va plus en Gendarmerie ou Police) du lieu de votre résidence, muni, dudit **imprimé vert**, du **Cerfa complété LISIBLEMENT**, de vos autres détentions,(photocopie) d'une **facture de coffre-fort**, de votre **Carnet de Tir à jour**, d'une pièce d'identité, **UNE** ou deux **attestations** de résidence (*Carte Grise, quittance EDF etc...*) ainsi que d'une **attestation du club de tir** et d'un **extrait d'acte de naissance avec mentions marginales**.

Le préposé de la préfecture doit normalement vous remettre un récépissé.

Tout dossier incomplet ou non renseigné LISIBLEMENT en totalité ne sera pas traité !

Procédure pour demander une détention d'arme

Partie La Fédération Française de Tir

qui reçoit délégation du ministre d'attribuer des détentions d'armes

Partie de la **PREFECTURE**

**Une
semaine**

Demande
d'AVIS PREALABLE
du Tireur

Faire un mail au club

Joindre/ scannez

- LICENCE FFTir en cours
SIGNEE par le **MEDECECIN**
- CARNET de TIR recto verso
il faut avoir 3 tirs pour 1^{ère} demande
*Précisez si c'est pour une acquisition
ou un renouvellement.*

Le club va envoyer votre demande
à la Ligue de tir.
Si tout est o.k,
La ligue reverra au club
un avis favorable
signée par le président de la Ligue
*Il vous restera plus qu'à prendre
rendez-vous au club
pour retirer ce formulaire
ou envoyez au club une enveloppe
timbrée à votre nom et adresse*

Passage en « Préfecture ou sous
préfecture »
Selon lieu habitation !....
sur **RENDEZ VOUS** ????
ou par **ENVOI** postal

avec ;

Licence à jour et signée,
Carnet de tir,
Attestation club de tir,
Avis préalable(volet vert),
Attestation de résidence,
Facture coffre-fort
Extrait acte de naissance
avec **mentions marginales**
Précédentes détentions
(Si renouvellement)
Cerfa n°5 /20-3257
Bien le remplir au préalable
*pour indiquer les armes
que vous voulez acheter*

Enquêtes diverses et
Traitement par « logiciel »...

Envoi au domicile du tireur de
l'avis préalable
6 mois pour faire l'achat.
Si pas d'achat le signaler !
La détention
est valable 5 ans
Signaler tout changement
d'adresse, si déménagement

**15 jours
1 à 2
mois...**
*Si au-delà
vous
rapprocher
d'une
association de
défense/d'aide
aux tireurs !*
Antac ou
Unpact

Nantes le bureau des armes se trouve sur
l'île Beaulieu,
à la Direction Départementale de la
Protection des Populations ;
DDPP44 Service prévention des risques, 10
Bvd Gaston-Doumergue,
BP76315, 44263 Nantes Cedex 2